

Bény

2020



**Coronavirus,
tu nous confines
dans un tunnel mais
la nature nous montre
l'issue par un rayon de soleil !**

LA VIE AU QUOTIDIEN SUR NOTRE COMMUNE

► NAISSANCES

Luca, Marcus DUVERT MERLE,
né le 11 janvier, domicilié route d'Aussiat

Logan THUREL GERMAIN,
né le 22 janvier, domicilié route de la Bottière

Mia, Gloria ANTUNES GUYOT,
née le 19 février, domiciliée route de la Croix Carrée

Léonard, Orion, Théodore PERRON,
né le 09 mai, domicilié route des Bruleaux

Lény, Richard SALOMON,
né le 18 juillet, domicilié Grande Rue

Lucie BERROD,
née le 15 octobre, domiciliée route des Jacquets

Loïc PAPIILLON,
né le 25 octobre, domicilié route de Rieuteau

Jade, Marielle, Pascale BURTIN,
née le 11 novembre, domiciliée à la Vavre

► DÉCÈS

Georges, Albert, Jules GOULY décédé le 22 janvier à Viriat

Lucie, Rosa, Joséphine MICHON veuve BERROD décédée le 25 mai à Bény

Odette, Clarisse GUILLERMIN veuve FAVIER décédée le 30 juin à Bény

Paul, Philippe BILLOUD décédé le 11 décembre à Viriat

► MARIAGES

Emmanuel DI CATALDO et Marjorie ROBIN, le 13 juin

Pascal BURLON et Sylvie PUJOL, le 5 septembre

Julien BRAIBANT et Elodie GIROD, le 19 septembre

Jérôme OVIGUE et Noémie DEMOND, le 19 décembre



Bény



> Mairie

2 place de la mairie
01370 Bény

- **Téléphone:** 04 74 51 00 49
- **Mail:** contact@mairie-beny.fr
- **Web:** www.mairie-beny.fr

> Panneau lumineux sur smartphone

- beny.infos-municipales.fr

> Horaires d'ouverture

- mardi, jeudi et samedi
de 9 h à 11 h 30



Votre bulletin municipal « Bény » est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, dans le respect de la biodiversité et de l'équilibre entre exploitation forestière, loisirs et écologie. Les encres utilisées sont élaborées à partir de matières premières végétales renouvelables.

Directeur de la publication : Patrick Bavoux — maire
Secrétariat de rédaction : Maurice Maréchal — 1^{er} maire adj.
La commission communication : Bénédicte Sève, Valentin Prost, Morgane Nectoux, Didier Charvet, Christophe Teillard et Maurice Maréchal
Rédaction : Les responsables d'associations et de commissions
Éditeur : Mairie de Bény
Crédit photo : Mairie de Bény
Composition et impression : Made in Com by Hervé Goyard
Parution annuelle, tirage : 370 exemplaires
Distribution : Les employés communaux

Les numéros peuvent être consultés sur le site
www.mairie-beny.fr



LE MOT DU MAIRE

Patrick Bavoux



En ce début d'année, jamais nous n'aurions pu imaginer un tel scénario. L'arrivée de ce coronavirus a modifié tous nos plans et notre mode de vie, nos vies personnelles et professionnelles avec un confinement au printemps puis à l'automne nous privant de toutes activités associatives, sportives, culturelles et séparant les familles. J'ai ressenti en fin d'année le manque des rencontres conviviales autour d'une manifestation, d'une commémoration, d'un repas associatif. Espérons que très vite la vie normale reprenne ses droits.

J'ai une pensée particulière pour les personnes seules et isolées pour qui le temps doit paraître bien long. Une pensée également pour les familles qui sont dans la souffrance physique ou morale.

Bravo à tous ceux qui se sont mobilisés pour confectionner et offrir des masques aux habitants de notre commune.

Je remercie également le personnel communal qui fait face à cette pandémie avec efficacité et bienveillance.

Je constate que l'élan de solidarité, indispensable dans ces moments si particuliers, s'est mis en place spontanément.

Le nouveau conseil élu en mars n'a pu se réunir pour la première fois que le 26 mai. Je remercie l'ensemble des membres du conseil qui ont choisi de prendre en main la destinée de la commune pour les six ans à venir. Un mandat qui débute difficilement, en raison du contexte. La communication, si importante en début de mandat pour lancer les commissions et les projets, est réduite au strict minimum.

Malgré ces confinements, les dossiers avancent. Le lotissement Ouest est en phase de commercialisation, la fibre très attendue sera, je l'espère, proposée fin 2021.

Le projet d'extension du bâtiment du stade se concrétise, le permis de construire a été déposé en janvier 2021.

Deux dossiers nous préoccupent et doivent être traités rapidement : le mur de soutènement à l'Est du cimetière et la toiture de la salle Garavand.

L'entretien des bâtiments communaux a nécessité cette année encore des investissements conséquents.

Le SDIS de l'Ain nous a attribué gracieusement un véhicule pour notre centre de première intervention, en complément de l'achat d'une moto pompe par la commune. Nos pompiers pourront ainsi intervenir dans de meilleures conditions.

Nous avons subi quelques dégradations du mobilier urbain durant la période estivale, merci à notre jeunesse de respecter la propreté des lieux et le cadre de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2021. Portez-vous bien !

SOMMAIRE

COMMISSION DES FINANCES p. 4 et 5

- Les comptes administratifs 2019/2020

SENIORS p. 6 à 11

- Groupement paroissial
- Les anciens combattants
- Comité FNACA
- Club des retraités de Bény
- Ateliers de loisirs créatifs
- CCAS
- Retraite sportive

CULTURE p. 12 et 13

- Médiathèque municipale
- Le Club des lecteurs
- Si Bény chantait
- Association « Au long court »

DÉVOUEMENT p. 14 à 17

- CPNI : sapeurs-pompiers
- Les JSP
- Comité de fleurissement
- Amicale des donneurs de sang

TRAVAUX / URBANISME p. 18 à 23

- *Projet du stade* rénovation du bâtiment
- Commission bâtiments
- Bienvenue aux nouveaux bényens
- Vers une évolution de la gestion des voiries ?
- Le frelon asiatique est arrivé à Bény

ENFANCE ET JEUNESSE p. 24 à 27

- Commission des affaires scolaires
- L'école
- Les petits Bényeurs
- Le Sou des écoles lance 2021

SPORT & LOISIRS p. 28 à 30

- Fasila'gym
- Société de pêche
- Commission associations, sport, loisirs et culture
- Foot ESB MARBOZ
- Société de chasse

INTERCOMMUNALITÉ p. 31

- La CA3B et vous

VOS ÉLUS p. 32 et 33

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE p. 34

RÉTROSPECTIVE HISTORIQUE p. 35 à 36

Nous présentons ici les résultats financiers estimés au 31 décembre 2020, bien qu'ils ne soient pas encore validés par le conseil municipal. La dernière colonne permet de nous rapprocher davantage de la réalité de l'année écoulée.

2020, année particulière par son changement d'équipe municipale et sa cohorte de problèmes organisationnels et budgétaires liés au coronavirus, se situe dans la continuité financière du mandat précédent.

Les dépenses de fonctionnement sont assez stables, bien que le résultat laisse apparaître une baisse proche de 9 % liée au transfert du budget d'assainissement à la CA3B (charges exceptionnelles de 27 000 € en 2019). La réalité se situe, en fait, autour de -3 %. Les charges de personnel baissent légèrement (-4 %) à la suite de la vacance du demi-poste de voirie pendant 6 mois. Celles à caractère général baissent de 7 %, l'entretien des bâtiments ayant marqué une pause cette année.

Les recettes de fonctionnement sont en faible augmentation de 3 %. Le produit des taxes foncières et d'habitation ainsi que les dotations restent stables. L'absence de location des différentes salles se traduit par une baisse des revenus des produits de gestion courante (-25 %). Les produits exceptionnels sont liés à des remboursements de sinistres.

À ce jour, ne demeurent que deux emprunts (intérêts + capital) : école (annuité de 38 841 € jusqu'en 2037) et cœur de village (annuité de 14 454 €, fin en 2031).

En ce qui concerne l'investissement 2020, nous avons acheté divers matériels pour la somme de 5 766 € : appareil tue-mouches du centre de loisirs, divers mobiliers de l'école et des étagères pour la chambre sèche de la cantine. L'achat et la mise en œuvre de l'arrosage automatique des massifs nous coûtent 3 533 €.

Nous avons réalisé des travaux dans plusieurs bâtiments pour 9 574 €. Plusieurs portes ont été remplacées pour renforcer l'isolation thermique (subvention de 40 %) du bâtiment Garavand (7 292 €). Le store du centre de loisirs a été remplacé (2 051 €).

La fin de l'extension du réseau électrique qui dessert les nouvelles parcelles du Manillier reste à planifier.

La mise en place des toilettes publiques, près de l'église, accessibles aux personnes à mobilité réduite est terminée. La subvention de 6 250 € nous parviendra en 2021.

Une partie des frais d'études et d'architecture pour la rénovation du bâtiment du stade a été réglée pour 16 760 €. Ce projet nous permettra de clore notre Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

1 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Compte administratif 2019	Budget primitif 2020 Reste à réaliser + DM	Compte administratif 2020 estimé au 31 décembre 2020
Charges à caractère général	188 051,43 €	230 723,00 €	175 123,46 €
Charges de personnel	237 946,55 €	248 600,00 €	229 455,34 €
Atténuations de produits	29 907,00 €	31 000,00 €	29 907,00 €
Autres charges de gestion courante	45 738,22 €	66 300,00 €	46 369,72 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	19 411,42 €	18 549,00 €	18 548,23 €
Charges exceptionnelles	27 287,62 €	320,00 €	235,16 €
Opération d'ordre entre sections	8 604,71 €	8 605,00 €	8 604,71 €
Dépenses imprévues		15 100,08 €	
Virement section d'investissement		97 340,00 €	
TOTAL	556 946,95 €	716 537,08 €	508 243,62 €
2 — RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Produits des services	49 134,34 €	51 800,00 €	59 804,57 €
Impôts directs	344 358,21 €	330 000,00 €	352 518,21 €
Dotations subventions	148 011,37 €	115 900,00 €	147 107,39 €
Autres produits de gestion courante	24 200,65 €	22 000,00 €	18 135,99 €
Produits financiers			
Produits exceptionnels	6 437,12 €	13 180,00 €	28 150,66 €
Opérations d'ordre entre section			
Atténuations de charges	28 080,66 €	13 000,00 €	28 338,40 €
Excédent exercice précédent	182 487,26 €	170 657,08 €	170 657,08 €
TOTAL	782 709,61 €	716 537,08 €	804 712,30 €

4 — DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Compte administratif 2019	Budget primitif 2020 Reste à réaliser + DM	Compte administratif estimé au 31/12/2020
Déficit exercice précédent	85 305,26 €	34 245,19 €	34 245,19 €
Remboursement d'emprunts (capital)	33 884,73 €	34 748,00 €	34 747,92 €
Remboursement taxe aménagement		3 976,00 €	3 975,06 €
Remboursement caution logement communal		500,00 €	
Dépenses imprévues	32 877,02 €	15 001,34 €	
DÉTAIL PAR OPÉRATIONS			
Matériel : panneau basket, arrosage automatique, étagères chambre sèche, appareil tue-mouches, thermomètre école, cylindres chiffra, tel école, mobilier école	32 706,09 €	23 725,66 €	5 766,85 €
Travaux dans bâtiments communaux : portes garavand et secrétariat, store centre loisirs, câblage hdmi école et volet elec garderie	19 414,28 €	12 585,72 €	9 574,07 €
Cimetière	2 037,60 €	40 000,00 €	
Lotissement ouest		7 000,00 €	
Aménagement du stade		60 600,00 €	16 760,20 €
Extension du réseau public d'électricité	4 278,96 €	15 100,00 €	1 560,00 €
Toiture garavand		24 794,00 €	
Toilettes publiques	21 775,38 €	8 224,62 €	6 506,10 €
Accessibilité	3 427,30 €	1 200,00 €	
Traversée du village	18 859,85 €		
Sécurisation du carrefour des Grilletts	3 126,53 €		
TOTAL	257 693,00 €	281 700,53 €	113 135,39 €
4 — RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Fonds de compensation TVA	16 785,00 €	17 000,00 €	17 327,00 €
Affectation résultat exercice précédent	72 408,28 €	55 105,53 €	55 105,53 €
Taxes aménagement	15 730,49 €	18 000,00 €	17 161,27 €
Caution logement communal		500,00 €	
Opération d'ordre : amortissements	8 604,71 €	8 605,00 €	8 604,71 €
Virement de la section de fonctionnement		97 340,00 €	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR OPÉRATIONS	102 409,02 €		
Cession parcelles lotissement Ouest — Le petit Grillet	4 564,31 €	78 900,00 €	
Subvention toilettes publiques	2 946,00 €	6 250,00 €	
TOTAL	223 447,81 €	281 700,53 €	98 198,51 €
5 — BALANCE			
Dépenses totales.	814 639,95 €	998 237,61 €	621 379,01 €
Recettes totales	1 006 157,42 €	998 237,61 €	902 910,81 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE 2020	191 517,47 €		281 531,80 €

Cette commission est composée de Patrick Bavoux, Laurence Bavoux, Didier Charvet, Maurice Maréchal, Morgane Nectoux, Bénédicte Sève, Christophe Teillard.

GROUPEMENT PAROISSIAL DE MARBOZ ST ETIENNE-DU-BOIS LA PAROISSE EN 2020



Le monde entier traverse une crise sanitaire n'épargnant personne ni aucune institution.

Notre groupement paroissial vit également son mouvement liturgique en phase avec la situation. Le Père Bonaventure Lawson est curé des villages de Marboz, Bény, Pirajoux, Saint-Etienne-du-Bois, Verjon et Courmangoux.

Ordinairement, deux messes sont célébrées chaque dimanche sur deux paroisses différentes. Ce rythme a pu être retrouvé dès le déconfinement.

En raison de la crise sanitaire, la plupart des sacrements programmés pour l'année 2020 ont été reportés à l'année prochaine. Seul un mariage religieux a uni à Marboz Audrey Chossat et Mickaël Ruff, de même qu'un seul baptême.

La vie de la paroisse, c'est aussi une multitude de bénévoles donnant généreusement de leurs temps et énergie pour rendre divers services pour le bien de toute la communauté. Ce sont, entre autres, le conseil pastoral et le conseil économique, la permanence, le catéchisme, l'aumônerie, la chorale, le fleurissement, le nettoyage, les services de l'autel et les services des offices.

La vie paroissiale se prolonge dans les maisons avec les équipes du rosaire qui se réunissent pour porter dans la prière, les peines, les joies et les attentes de tous.

Contact : Père Lawson Bonaventure
04 74 51 00 45

ANCIENS COMBATTANTS DES COMMÉMORATIONS ÉLARGIES



Cérémonie du 11 novembre

A la fin de la première guerre mondiale, des associations d'anciens combattants se sont constitués à travers la France. A ses débuts, la section locale de Bény regroupait les anciens combattants de 14-18, ceux de 39-45 et, depuis les années 1960, la 3ème génération du feu avec les anciens d'AFN (Afrique Française du Nord). Désormais, les commémorations incluent le souvenir de tous ceux qui sont « Morts pour la France », soit en opérations extérieures (Liban, Mali, etc.), soit victimes des attentats sur le sol français. C'est désormais Georges Laurent qui assure la présidence de l'association. A ses côtés, Louis Morand assure les fonctions de secrétaire-trésorier et porte-drapeau.

LA FÉDÉRATION A POUR MISSION DE CONTRIBUER AU DEVOIR DE MÉMOIRE ET À LA FORMATION CIVIQUE DES JEUNES GÉNÉRATIONS.

Lors des commémorations à Bény, la FNACA s'associe systématiquement à la fédération des Anciens combattants pour saluer le souvenir de ceux qui ont servi notre patrie. La pandémie aura eu raison des cérémonies qui se sont tenues avec un auditoire très restreint à 6 personnes. L'absence des enfants, des professeurs des écoles, des sapeurs-pompiers, des musiciens, des représentants des associations et de la population a frappé ceux qui étaient là, recueillis dans le silence. Mais nous savons compter sur chacun pour renouer avec notre devoir civique.

Contact : Georges Laurent



LE COMITÉ FNACA INTERCOMMUNAL MARBOZ BENY PIRAJOUX CÉRÉMONIES EN COMITÉ RESTREINT



Cérémonie du 8 mai

En cette année 2020, marquée par une crise sanitaire, notre comité local n'a pu organiser la cérémonie commémorative du 19 mars 1962.

La journée de détente du 14 juillet, à Bény, a également été annulée.

L'assemblée générale s'est déroulée le 25 septembre à Marboz, au cours de laquelle une minute de silence a été observée en mémoire de Serge Blanc, notre ami disparu.

Au niveau de notre comité, nous avons actuellement 86 adhérents dont 19 veuves.

Bien évidemment, nous avons poursuivi notre soutien aux anciens combattants par notre participation aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Dans le contexte actuel, il est difficile de faire des prévisions d'organisation.

Notre grande famille FNACA est solide malgré le poids des années, elle ne baissera pas les bras. Elle continuera à perpétuer les valeurs de solidarité et à transmettre le devoir de mémoire.

Contact : Gabriel Chaussat

DATES À RETENIR

Vendredi 19 mars : Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie à 18h15 à Bény

Samedi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945

Mercredi 14 juillet : Journée détente au stade

Vendredi 24 septembre : Assemblée générale de la FNACA à Marboz

Jedi 11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

LE CLUB DES RETRAITÉS DE BÉNY

COMMENCE L'ANNÉE EN CHANSON

Une année qui commence en chanson pour les vœux du maire. Le groupe « Si Bény chantait » a demandé aux retraités de venir chanter avec eux !

L'assemblée générale du 8 janvier a réuni près de 80 personnes. C'est une occasion importante de rendre compte de l'année écoulée et de présenter les projets tout en vérifiant la pertinence des actions engagées. Le grand changement pour cette année est le passage des réunions bimensuelles du mercredi au jeudi après-midi.



A cette occasion, monsieur le maire a salué le dynamisme du club des retraités. Il a expliqué le nouveau système de transport à la demande de la CA3B avec son arrêt sur la place de l'église qui peut conduire, sur appel téléphonique, les personnes à Saint-Etienne-du-Bois, Marboz, Coligny et Bourg pour la somme de 1,30 €.

Le conseiller départemental A. Chapuis a présenté le plan « sénior 01 » focalisé sur le bien vieillir et le soutien aux personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. Il a pour objectif de maintenir les séniors de zone rurale au plus près du lieu où ils vivent.

La gendarmerie a sensibilisé l'assemblée sur les risques de démarchage à domicile, de signature de contrats, de piratage informatique, de vol, et prodigué des conseils sur les cartes bancaires et les achats sur internet.

Le 5 février, le concours de belote interne s'est bien passé avec les bugnes maison fabriquées par nos pâtisseries locales.



Le loto annuel du dimanche 8 mars s'est tenu malgré l'arrivée imminente du confinement. Le succès habituel était au rendez-vous et les lots importants ont, comme toujours, séduit les joueurs : un bon d'achats de 450 €, un four multifonctions, un téléviseur... et 90 autres lots très attractifs.



Dès le début avril, l'atelier des loisirs créatifs a cousu et distribué des masques aux habitants de Bény.

Cette année le club a vendu des gaufres au lieu des crêpes des années précédentes pour la satisfaction de tous.

L'ARRIVÉE DE LA COVID-19

Ce virus aura perturbé tout notre planning et les projets 2020 ont été annulés à partir du confinement du 17 Mars, à savoir : la visite du foirail de Bourg-en-Bresse et repas, le séjour à Obernai pour certains adhérents, l'atelier mémoire avec l'ADAPA, l'atelier tablette niveau deux, le pique-nique, le repas de rentrée avec visite au musée de Nantua, même le repas de Noël, aura subit les contraintes sanitaires !

Nous espérons maintenant que tous ces projets se réaliseront en cette année 2021.

Pendant cette période, Anne-Marie Rodet, présidente, a tenu informé l'ensemble des adhérents par courrier, les 10 juin et 26 août. Nous sommes tous désolés de cette situation mais nous ne pouvons pas aller à l'encontre

des décisions sanitaires et gouvernementales en cette période de crise !

Continuez à prendre soin de vous, nous souhaitons pouvoir nous retrouver très très vite en 2021, sans toutes ces contraintes.

Nos pensées vont à la famille de Mme Favier qui vient de nous quitter dans l'année de ses 90 ans. Elle fréquentait régulièrement nos après-midis de rencontre.

DATES À RETENIR

Dimanche 7 mars : Loto

Jedi 5 août : Pique-nique au stade

Dimanche 5 décembre : Repas de Noël

Vendredi 17 décembre : Jour le plus court

Contact : Anne-Marie Rodet



Atelier de scrapbooking avec Florence

L'ATELIER DE LOISIRS CRÉATIFS DU CLUB DES RETRAITÉS TAWASHI, MOSAÏQUE ET MASQUES À L'ATELIER DES LOISIRS CRÉATIFS

L'année 2020 a débuté par la confection d'une éponge tawashi.
Qu'est-ce ? Direz-vous !

C'est une éponge zéro déchet qu'on fabrique avec du tissu de récupération. On s'en sert pour faire la vaisselle, laver la table, nettoyer la voiture... Facile à réaliser, le tawashi est une éponge japonaise fabriquée main. De plus, elle est économique, réalisée avec des collants et des chaussettes usagés, tissée sur un cadre et donc très écologique. Une planche, des clous, un peu de patience et la satisfaction est toujours là.

Au mois de février, nous avons réalisé des albums photos, avec la technique du scrapbooking, sous l'égide de Florence, experte en la matière. Ces albums, personnalisés et très décoratifs, permettent de mettre en valeur les photos souvenir.

Puis, le projet de réaliser une fresque mosaïque, sur le thème de la volaille de Bresse, a commencé à voir le jour. Celle-ci serait fixée sur le mur extérieur du préau de la salle Tilleul.

L'esquisse réalisée, la récolte des faïences a commencé. Un devis, en accord avec la mairie a été effectué et... malheureusement l'arrêt de toute activité a été décrété et ce projet est resté dans nos cartons, jusqu'à quand ? Nul ne le sait, mais on garde espoir, la motivation reviendra.

Plutôt que de rester inactives, nous avons décidé de fabriquer des masques !

Et comme tous, nous aspirons à reprendre très vite nos activités.

LES MASQUES DE L'ATELIER DES LOISIRS CRÉATIFS

Au mois de mars, un virus appelé « Covid-19 » est venu envahir notre territoire, il a fallu confiner la population, la protéger. Loin des grandes métropoles, notre petit village en subissait les mêmes conséquences, sans doute moins dramatiques, mais il fallait faire face. Le port du masque paraissait alors comme la meilleure solution. Mais où en trouver ? Et l'idée a germé, Marie-Thé Bavoux, Yvette Cezette, Nanou Rodet se sont concertées (bien sûr uniquement par téléphone) et le projet a été lancé : fabriquer gratuitement des masques pour la population de Bény.

Tout d'abord, il fallait des couturières. Celles de l'atelier des loisirs créatifs du club des retraités étaient toutes désignées. Elles ont toutes répondu à cet appel. Quelques autres les ont très vite rejointes, si bien que 13 « petites mains » expertes ont coupé, cousu, créé ; chacune avec la plus grande détermination. Par l'intermédiaire du Progrès et de la Voix de l'Ain, nous avons lancé un appel pour récupérer du tissu, du fil, des élastiques et les dons ont rapidement afflué de toute part. Puis, grâce à un tutoriel nous avons pu lancer la production. Les échanges ont été très fructueux et cette solidarité nous a mis du baume au cœur.

Deux distributions gratuites ont été organisées, avec le concours de la municipalité, les 11 et 18 avril. Plus de 200 masques ont ainsi été remis à la population, ou livrés à domicile. Plus de 1 000 € de dons ont été récoltés puis partagés entre l'hôpital de Fleyriat et les cabinets infirmiers de Saint-Etienne-du-bois et Marboz.

Malheureusement, le virus est toujours présent et le port du masque est obligatoire. Alors, nous espérons que ceux que nous avons fabriqués avec toute notre générosité sont toujours utiles, puisqu'ils sont lavables.

Merci à Michèle R., Michelle R., Brigitte, Danièle G., Danielle M., Marie Rose, Arlette, Édith, Marie-Odile, Paule, Albertine, Nanou, Yvette et Marie-Thé.

Contact : Yvette Cézette



UNE ANNÉE SANS REPAS DU CCAS



À la suite des élections de mars 2020, le nouveau conseil municipal a constitué ses commissions dont la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS). Elle est constituée de Patrick Bavoux, Jocelyne Gailleton, Bénédicte Sève, Bruno Gaillard, Jean-François Poupon, Françoise Castel et Martine Bouvard. Merci à eux pour leur engagement au service des aînés. Des actions de solidarité sont en projet.

Merci également aux personnes qui ont souhaité se retirer de la commission précédente. Leur présence, leur assiduité et leur esprit d'équipe ont permis d'organiser les repas et les distributions de colis dans la bonne humeur. Malheureusement cette année, le coronavirus n'a pas permis d'organiser le repas en septembre. Nous savons combien cette manifestation organisée par la municipalité est attendue par nos aînés. Convivialité, animations musicales, chansons et histoires des convives animent l'après-midi. Nous donnons rendez-vous aux personnes de 75 ans et plus, le samedi 11 septembre 2021, pour renouer avec la tradition.



La distribution des colis a été conservée pour les personnes de 80 ans et plus. Une visite appréciée et conviviale.

Merci aux Petits Bénévoles pour la confection des sacs et pochettes.

Bonne année à toutes et à tous !

DATE À RETENIR

Samedi 11 septembre : Repas du CCAS.



LA RETRAITE SPORTIVE

LA RETRAITE SPORTIVE PRIVÉE DE SES LIENS SOCIAUX



LA SAISON A ÉTÉ COURTE !

Courte saison de randonnées puisque nous aurons crapahuté pendant deux trimestres seulement, de septembre 2019 à mars 2020.

Les marcheurs du lundi ont effectué 17 randonnées et parcouru 128 km avec 1936 m de dénivelé (avec une moyenne de 14 participants), alors que ceux du mardi ont fait 19 randonnées avec 196 km et 4550 m de dénivelé (avec une moyenne de 22 participants).

L'année 2020 a commencé le 7 janvier par une marche sur Béný suivie de la dégustation de la galette des rois.

Notre sortie prévue à Saint Dié, dans les Vosges, a dû être reportée à juin 2021, (si le virus veut bien nous laisser un peu de répit, bien sûr), car nous sommes des personnes « à risques » ! Les médias veillent à nous le rappeler régulièrement. 1^{er} septembre, assemblée générale: pour respecter la distanciation, rendez-vous est donné au stade, en plein air, masqués, et sans le verre de l'amitié...

Bruno Gaillard, notre président, a remercié les animateurs de randonnées: Pierre, Gérard et Michel, ainsi que Viviane qui met en ligne les infos et photos sur le site de l'association:

benyretraitesportive.wixsite.com

Nous remercions pour leur présence M. le Maire et M. le Président du CODERS de l'Ain qui nous ont encouragés à reprendre les activités dans le respect des consignes sanitaires. En effet, cette période a été difficile à supporter, tout lien social étant rompu.

Dans la revue « Vital'ité », un médecin traite ce problème par ces mots: Aristote (384-322 av. J.-C.) déclarait: « *L'Homme est par nature un animal social* ».

À toutes les étapes de la vie, les interactions sociales jouent un rôle fondamental. Elles contribuent à l'épanouissement et au développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent, à l'entretien des capacités à l'âge adulte, à leur préservation lors du vieillissement. Ces contacts enrichissent la réserve cognitive grâce au développement de nouvelles connexions neuronales, qui augmentent la longévité.

Nous venons de vivre une période inédite qui nous a privés de ce lien social. Espérons que le bénéfice de toutes ces précautions sera plus important que les conséquences de cette rupture sociale. Profitons de la reprise de nos activités pour mesurer et savourer l'importance des liens qui nous unissent aux autres adhérents.

Continuons à mener des projets conviviaux !

Contact: Bruno Gaillard

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

LA MÉDIATHÈQUE MET LES LIVRES EN BOÎTE

La médiathèque municipale est ouverte les mercredis et samedis mais reste fermée durant les vacances scolaires. Depuis quelques mois, une boîte à livres est installée à l'entrée nord (côté mairie). Cette boîte a été décorée de couleurs chatoyantes par des membres du club des lecteurs, dont l'activité est rattachée à la médiathèque.



Cette boîte à livres a été très appréciée des lecteurs durant la période du confinement. Son principe est le suivant : des livres (romans, essais, biographies...) y sont déposés par les lecteurs qui, lors d'un emprunt, s'acquittent du dépôt d'un livre nouveau, afin de permettre le renouvellement des lectures.

L'équipe des bénévoles a constaté une rotation dynamique, permettant à chacun d'accéder à son loisir favori malgré la fermeture de la médiathèque. Alors n'hésitez pas ! Ouvrez la petite porte ! Des histoires extraordinaires sont à portée de main !

Les bénévoles au nombre de neuf : Annie, Sandrine, Hélène, Stéphanie, Marie-Thé, Jacques, Gérard, Michel et bien sûr Nelly (l'employée communale en charge de la médiathèque) sont là pour vous conseiller et échanger avec vous. Vos souhaits de lectures peuvent être assouvis, en grande partie, par le prêt de livres et BD, provenant de la direction des Lectures Publiques à Bourg-en-Bresse, à laquelle notre médiathèque est rattachée. Ce lien structurel permet l'emprunt d'ouvrages nombreux et variés tout au long de l'année.

Nous proposons à chaque sortie littéraire (septembre et janvier) une sélection de 5 nouveautés qui sont très attendues ! Les abonnements à des revues telles que « Rustica », « Connaissance des arts », « Maison magazine », « Psychologies », mais aussi « Histoires pour les petits » et « J'aime lire » sont renouvelés chaque année.

Nous nous sommes associés à la section des loisirs créatifs du Club des Retraités, animée par Yvette, pour la distribution des masques confectionnés lors de la période du confinement. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes pour ce travail remarquable.

Venez découvrir ou redécouvrir votre médiathèque !

→ PLANÈTE EN DANGER, VOYAGES, ROMANS : THÈMES 2020 DU CLUB DES LECTEURS

Le club des lecteurs, rattaché à la médiathèque a soufflé en février dernier ses cinq bougies !

Les réunions littéraires, très conviviales ont lieu cinq fois par an. Les thèmes abordés sont choisis collectivement ainsi que les ouvrages dédiés.

Ces rencontres, animées par Didier Pobel et Marie-Thé Bavoux nous permettent de découvrir outre des auteurs, des pensées et des points de vue différents qui enrichissent l'ouverture d'esprit et la tolérance.

Cette année, nous avons découvert des auteurs tels que Jean-Loup Trassard, Yves Paccalet, Jean-Marie Pelt sur le thème « la planète en danger », ou encore sur le thème du voyage et de la randonnée, les ouvrages de Sylvain Tesson, Erri de Luca, Isabelle Autissier et Jean-Christophe Rufin.

Avec la rentrée littéraire de Janvier 2020, nous avons découvert les romans de Nina Bouroui, Jean Echenoz et Vanessa Springorla, entre autres.

Si vous aimez la lecture et si vous souhaitez partager vos connaissances ou découvrir le monde des écrivains, n'hésitez pas ! Poussez la porte, des mondes fascinants y sont à portée de main... !



Contact : Marie-Thé Bavoux

SI BÉNY CHANTAIT



La 10^{ème} année d'existence se termine, nous sommes déjà tournés vers la 11^{ème}...

« Si Bény chantait » convie ses habitants à venir chanter une fois par semaine le mercredi soir. Des chansons françaises sont choisies à partir des propositions de chaque musicien et chanteur. Les répétitions ont lieu dans les salles mises courtoisement à disposition par la municipalité.

L'année 2020 restera pour notre groupe une année entre parenthèses.

Nous avons pu nous produire à Saint-Etienne-du-Bois, le 26 janvier, lors du repas tartiflette organisé par l'association Vendée adulte VEN-D-AIN. Malheureusement, depuis cette date tout s'est arrêté.

Pourtant, cette année promettait d'être riche puisque nous avions à cœur de préparer le 10^{ème} anniversaire de notre groupe avec un concert en novembre composé de reprises de notre répertoire et de nouveautés. Cette soirée est reportée au 19 juin prochain au stade de Bény.

Nous vous donnons également rendez-vous pour un second concert le 27 novembre dans la salle Garavand.

Pour rejoindre le groupe, contactez Bernard Demure
06 03 55 34 37

DATES À RETENIR

Samedi 19 juin : Soirée concert au stade (10^{ème} anniversaire)

Samedi 27 novembre : Soirée concert salle Garavand

AU LONG COURT

LA RÉSIDENCE D'ARTISTES DE L'ATELIER DU PRÉAMBULE

L'association « Au Long Court » soutient et accompagne depuis 2015 les créations, productions et actions artistiques des musiciens associés au projet du groupe musical DOOG.

L'association ouvrira en 2021 l'Atelier du Préambule, lieu dédié à l'accueil d'équipes artistiques et aux rencontres avec les publics du territoire (représentations publiques, spectacles en chantier, ateliers, stages, conférences...). La résidence est située au hameau de « La Ville » à l'Est du village de Bény.

En raison de la crise sanitaire, l'association Au Long Court a dû annuler les concerts prévus au théâtre de l'Uchronie à Lyon, et reporter le projet de réalisation de cartes sonores sur Bény ainsi que le concert de DOOG, initialement prévu en décembre 2020. Mais ce n'est que partie remise !

Contact

Président : David Pillon

Vice-Président : Marc Dazy

Contact artistique et administratif : Stéphanie Clerc Masson

Liens internet

<http://doogleduo.blogspot.com/>

www.facebook.com/doogleduo

Mail : a-l-c@aulongcourt.fr

→ LES ACTIVITÉS EN 2020

- Concerts du groupe DOOG projet « Là Où Je vis ?!.. »
- Théâtre la Chevalerie à Saint-Amour (janvier),
- Les Triplettes Social Club à Ambérieu-en-Bugey (février),
- Atelier de création avec les résidents du foyer Adapei « les Sourdières » à Marboz (de janvier à mars),
- Création d'un spectacle jeune public « l'Effet du Papillon » : projet soutenu par le département de l'Ain dans le cadre de l'aide à la création. Travail en résidence au Grand R à Etrez (octobre), au Théâtre Artphonème (décembre).

CPINI : SAPEURS-POMPIERS CHANGEMENT DE CHEF DE CORPS



L'année 2020 est derrière nous. Elle a été très émouvante avec le départ de notre ancien chef de corps Sylvain Charasse. Je tiens personnellement à le remercier pour ses 24 années passées au sein de notre compagnie. Je lui souhaite une très bonne continuation au CIS Seillon.



Je veux par ce petit mot saluer la compagnie pour son courage et son dévouement. Saluer également les conjointes qui nous attendent avec cette petite part d'appréhension liée aux risques que représente chacune de ces interventions.

Cette année a aussi été très compliquée pour la compagnie des sapeurs pompiers de Bény à cause de l'épidémie de la COVID-19. Elle a été également très riche en interventions.

Coté effectif cette année, ni départ, ni arrivée au sein de la compagnie, mais deux nouvelles recrues pour début 2021.

Coté formation, Mathieu Hodieux et Axel Grosjean ont réussi avec succès leur module « prompt secours » et peuvent maintenant intervenir sur le secours à personne. Stéphane Argaud a signé un double engagement avec le CIS Marboz.

Lors de notre traditionnel banquet, Denis Grosjean et Florent Jomard ont été promus au grade de caporal, Hassan Mery a reçu la médaille de Bronze pour 10 années de service et Gregory Sereuse la médaille d'argent pour 20 ans de service.

DU NOUVEAU MATÉRIEL



Coté matériel, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule offert gracieusement par le SDIS. Cette ancienne ambulance est en cours de transformation pour répondre à nos besoins.

Début 2021, la municipalité nous financera une nouvelle motopompe. Je tiens à les en remercier.

L'année 2021 sera riche en événements pour notre compagnie, et verra la mise en place d'un nouveau réseau départemental d'alerte. Ce sera pour nous, de nouvelles missions et de nouvelles formations.

DATE À RETENIR

Dimanche 4 juillet: 43^{ème} Fête du poulet de Bresse

Contact: Grégory Sereuse
Chef de corps du CPINI de Bény

LES JSP

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT À PARTIR DE 12 ANS



JSP ayant réussi et validé l'ensemble des épreuves 2020, tous les 7 ont pris (ou sont en cours) un engagement de SPV dans les casernes suivantes :

- Pierre JANTET à Coligny (Salavre),
- Tybo PERRAULT à Marboz (Marboz),
- David GERBER à Foissiat (Foissiat),
- Kilian PASUT à Verjon (Villemotier),
- Clément PANCHOT à Coligny (Villemotier),
- Ryan VANDEWALLE à Coligny (Salavre),
- Baptiste NICOLAS à Val Revermont (Val Revermont).

L'activité de JSP est ouverte aux filles comme aux garçons. Pour la saison 2020-2021, notre effectif est composé de :

- 12 jeunes en 1^{re} année provenant des communes alentours,
- 4 jeunes en 3^{ème} année provenant des communes de Coligny, Marboz et Pirajoux.

LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le sport se pratique le lundi soir au gymnase de Coligny (1 h 30).

La formation théorique et pratique se déroule aux CIS de Coligny et de Marboz le samedi matin (3 h 00).

À cela s'ajoutent les rencontres sportives, les défilés et cérémonies, les stages pour les JSP-4.

La formation se déroule sur 4 ans. Chaque année est validée par un test de niveau écrit et pratique. En 4^e année, le/la JSP devra remplir plusieurs conditions pour obtenir son brevet de JSP, ce qui lui permettra d'intégrer une caserne avec la reconnaissance de ses formations :

- formation de secourisme de 6 jours (prompt secours)
- formation au port de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant), 1 jour
- épreuves du brevet BNJSP (théorique, pratique, sportive dont 50 m piscine), 1 jour

Le BNJSP en poche, à la date anniversaire de ses 16 ans, le jeune et nouveau pompier volontaire pourra intégrer une caserne. Il aura les aptitudes opérationnelles reconnues d'équipier de prompt secours et d'équipier de protection contre l'incendie. Il devra suivre un module complémentaire de 4 h pour les opérations diverses. Les jeunes qui intégreront un CIS, suivront également deux formations complémentaires pour être « équipier pour la lutte contre l'incendie » et pour être « équipier pour le secours en équipe ».

C'est une réelle reconnaissance de l'investissement des quatre années passées au sein de la section.

Attention, recrutement 1 an sur 2.

Nous organiserons un recrutement de JSP en septembre 2022 (filles et garçons étant nés en 2009-2010).

Renseignez-vous dès le mois de juin.



JSP qui composent notre effectif de cette année :

- 12 JSP en 1^{ère} année, (2 absents),
- 4 JSP en 3^{ème} année,
- 4 encadrants de la section (présents le jour de la photo).

COMITÉ DE FLEURISSEMENT**ARROSAGE AUTOMATIQUE ET REMORQUE NEUVE AU COMITÉ DE FLEURISSEMENT**

Le groupe de plantation

HIVER 2019-2020

Une partie du comité s'active pour mettre en place les massifs (choix des emplacements, des plantes, des harmonies de couleurs, et des hauteurs).

15 FÉVRIER 2020

Vente de civier, boulettes, saucisses et saucissons. Les réservations sont nombreuses et c'est encore un succès gratifiant pour l'équipe des bénévoles. Merci à tous pour votre participation !

LA COVID EST VENUE TOUT PERTURBER

En raison de la COVID-19, cette saison commence par une équipe qui ajuste ses projets à la dernière minute et qui portera des masques pour la plantation.

Puis nous annulons le repas des bénévoles, ainsi que la sortie d'été qui nous permet de découvrir les massifs des communes environnantes.

ARRIVÉE DE L'ARROSAGE AUTOMATIQUE

2020, une année marquée par l'arrivée de l'arrosage automatique dans la plupart des massifs. Financé par la commune et installé peu après les plantations par l'entreprise de Fred Ponsot, il aura fallu quelques tâtonnements pour en faire le réglage. Finalement, il fonctionne une heure par nuit à partir de 22 h 30. C'est un système de goutte à goutte très économique en temps et en eau. Nous avons pu constater son efficacité tout au long de la saison pourtant très sèche et très chaude.

**Contacts : Bernard Danancier
Danielle Gavand**

ARRIVÉE D'UNE REMORQUE NEUVE

2020, une année avec une équipe soudée pour l'entretien et l'arrosage des massifs non équipés en automatique. La municipalité a mis à notre disposition un véhicule pour tracter la remorque neuve (financée par le comité de fleurissement) avec la cuve d'eau. Ernest organise cette opération en s'entourant de volontaires (membres du comité ou bénévoles externes). En pleine saison, ils interviennent trois fois par semaine tôt le matin : le lundi, le mercredi et le vendredi. Ceux qui font l'entretien des massifs se retrouvent tous les mardis à 7 h 30 et nous avons eu la chance d'avoir une nouvelle recrue cette année. Merci à tous !

En novembre, nous aurions dû recevoir les participants de la « Route Fleurie de la Haute Bresse » car nous avons décroché la première place de ce trophée en 2019. C'est encore une fête reportée.

REGARDS VERS 2021

Une saison se termine mais nous pensons déjà à 2021. Nous envisageons de planter des arbustes dans les massifs sans arrosage automatique pour diminuer les besoins en eau.

C'est en hiver que nous élaborons les projets afin que l'année soit fleurie, colorée et agréable pour vous tous et pour tous ceux qui traversent le cœur de notre beau village.

DATE À RETENIR

Samedi 13 février: Vente de boulettes et saucissons au local du fleurissement

AMICALE DES DONNEURS DE SANG MARBOZ-BÉNY ASSOCIATIONS DE BÉNY, RELEVEZ LE DÉFI DU DON DE SANG



À Bény, la collecte du mois de mai 2020 n'a pas tenu ses promesses. Les donateurs devront se mobiliser afin de permettre à l'amicale de maintenir cette collecte sur la commune de Bény. Le rendez-vous est donné le vendredi 14 mai 2021 de 16 h à 19 h.

Venez nombreux !



LA FÊTE DES MATEFAIMS

Voilà un rendez-vous incontournable à ne pas manquer de l'amicale sur la commune. La crise sanitaire s'étant durcie lors du week-end de la manifestation, les membres ont dû annuler la confection des crêpes. Seule la vente de la « Bressiflette » a pu être maintenue grâce aux commandes prises. Cette spécialité bressane sera reconduite en 2021. Le rendez-vous est donné les 20 et 21 mars au stade de Bény en espérant pouvoir organiser notre fête à nouveau. Nous vous rappelons que les bénéfices des 2 jours sont dédiés à la promotion du Don de Sang Bénévole.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le bilan de l'année est mitigé car les activités ont été impactées par la COVID-19. Cependant, il est important de

poursuivre notre mission: trouver des donateurs de sang bénévoles et les fidéliser. Les besoins en produits sanguins restent très importants. Les collectes sont maintenues avec de nouvelles modalités: une inscription en ligne pour éviter les regroupements de personnes et des mesures sanitaires plus strictes.

UN DÉFI POUR LES ASSOCIATIONS

L'amicale propose un défi aux associations des communes de Bény et Marboz. Chaque membre d'association est invité à se présenter sur les collectes organisées sur les 2 communes. Le défi a débuté avec le prélèvement du mardi 22 décembre 2020 et se terminera avec celui du 8 octobre 2021. À l'issue du défi, sera mise à l'honneur l'association ayant rassemblé le plus de donateurs, l'association ayant rassemblé le plus de personnes effectuant leur 1^{er} don, et celle ayant mobilisé le plus jeune donneur. Le sang est irremplaçable: nous vous attendons nombreux pour relever ce challenge!

DATES À RETENIR

Prélèvements à Marboz de 16 h à 19 h:

Vendredi 26 février 2021

Vendredi 6 août 2021

Vendredi 8 octobre 2021

Vendredi 10 décembre 2021

Prélèvements à Bény de 16 h à 19 h:

Vendredi 14 mai 2021

20 et 21 mars: Les matefaits des donateurs de sang avec vente de Bressiflette au stade

Contact: Véronique Piroux

Projet du stade

RÉNOVATION DU BÂTIMENT POUR DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Evoquée puis souhaitée lors des trois dernières mandatures, la rénovation du bâtiment du stade sera lancée en cette année 2021.

Elle aura fait l'objet de longues réflexions et de plusieurs approches techniques et financières. Quelques-uns voulaient simplement rafraîchir l'existant, quelques autres tout détruire pour ne faire que du neuf, d'autres enfin imaginaient un « mix des deux » conservant ce qui allait bien et créant ce qui manquait.

festive de 93m² équipée d'un bar et de deux sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite. Le côté Est qui regarde le stade aura une vocation sportive avec trois vestiaires (deux joueurs et un arbitre) et des sanitaires accessibles depuis l'extérieur. Il sera agrémenté d'un auvent.



Vue aérienne

Cette dernière option a été retenue et débutera au cours du 3^e trimestre 2021.

L'ensemble s'intégrera dans le paysage bressan du moulin Blanc et du Sevron. Caché derrière le grand auvent Nord intégralement conservé, le nouveau bâtiment aura l'aspect d'une ferme bressane avec sa coursive qui le ceindra sur ses trois autres faces. Un auvent additionnel s'ouvrira sur le stade.

La surface de la cuisine-bar actuelle sera doublée et les équipements remplacés. Les anciens vestiaires seront transformés en locaux techniques et de stockage (tables et chaises, matériels divers).

La façade Sud ouvrira, par deux grandes baies vitrées, sur une salle à vocation culturelle et

Pilotés par le cabinet d'architecture Barillot, conseillés par l'agence d'ingénierie de l'Ain, nous avons reçu le soutien financier de l'état, du département de l'Ain et de la CA3B.





Vue Nord-Est



Vue Sud-Est



Vue Nord-Ouest

COMMISSION BÂTIMENTS

L'ancien bâtiment des toilettes publiques, près de l'église, était devenu vétuste. Il a été démoli et remplacé par un local plus accueillant conforme aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Son petit abri permet d'accueillir les cyclistes de passage sur le circuit départemental N°15, ainsi que les personnes utilisant le « transport à la demande » de la CA3B.

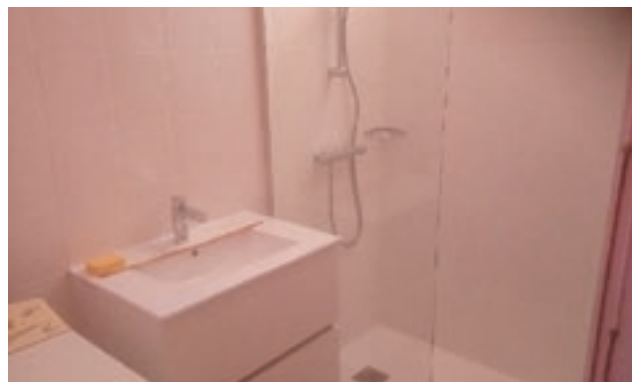


A cette occasion, les containers d'ordures générales, inesthétiques et malodorants, stockés à proximité ont été remplacés par des poubelles individuelles.



Nous avons rénové la cuisine scolaire utilisée conjointement avec la salle Garavand. Les peintures ont été rafraîchies. Un radiateur et des faïences murales décollées ont été remplacés. Les néons de la cuisine et les lampes du hall d'entrée ont été remplacés par des LEDs moins énergivores.

La commission bâtiments est composée de Ludovic Achard, Laurence Bavoux, Vincent Buard, Bruno Gaillard, Antoine Gros et Maurice Maréchal.



Suite à un dégât des eaux, dans l'ancienne école (près du poids public) nous avons modernisé la salle de bain de l'un des appartements du rez-de-chaussée. Les équipements sanitaires ont été remplacés, tout comme les peintures de la salle de bain et de la cuisine. Des radiateurs inutiles ont été supprimés.

Deux nouveaux projets d'importance seront lancés sur 2021 et 2022, leur chiffrage est en cours :

- La rénovation du stade (voir les pages dédiées à ce projet),
- La rénovation et l'isolation de la toiture du bâtiment Garavand. A l'origine, la volonté était de conserver au maximum les éléments historiques de l'ancienne ferme. Or, il apparaît aujourd'hui que les anciennes tuiles glissent ou cassent, provoquant des gouttières et des infiltrations d'eau. De plus, l'absence d'isolation thermique dans les combles génère une dispersion calorifique importante.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX BÉNÉENS !

Le développement du village se poursuit conformément à notre plan local d'urbanisme. Il devrait cependant marquer une pause.

Trois lotissements sont terminés à Dorthan (quatre habitations) et route des Jacquets (cinq et trois maisons). Celui du Manillier est en cours de finalisation (4/5 logements). La rénovation de deux maisons (sur quatre) anime le hameau des Grillets. De plus, deux permis de construire ont été déposés pour des parcelles près du local communal de la route de la Ville.

Le lotissement semi-communal « Le petit Grillet » situé à l'Ouest du village a obtenu son certificat d'urbanisme. Les 13 parcelles sont actuellement libres à la vente auprès d'Ain Habitat. La commune, en lien avec CA3B, a réalisé le raccordement du réseau d'assainissement sur la conduite principale qui rejoint notre lagune. L'urbanisation du lotissement commencera au printemps 2021.

Le clos de la cure est désormais géré par la SEMCODA et les sept appartements (cinq + deux) sont tous occupés. Il y règne une certaine sérénité et un véritable petit quartier s'est créé.



Esquisse Le petit Grillet



Clos de la cure



VERS UNE ÉVOLUTION DE LA GESTION DES VOIRIES ?



La commission « voirie-sécurité routière » est animée par Christophe Teillard, accompagné de Ludovic Achard, Vincent Buard, Stéphanie Gauthier, Jean-François Poupon et Valentin Prost.

TRAVAUX

61 603 € : Voilà le montant des travaux d'investissement de voirie réalisés cette année par la CA3B sur notre commune. Ils se composent de la seconde tranche du revêtement de la route de Malaval, du renforcement et busage du virage de la route du Chatelet, de la réfection d'un tronçon de la route des Blancs (depuis le chemin des Blancs Pivet à la limite de Marboz) et de 6 tonnes de « point-à-temps » (rustines).



Route des Blanc

Un second tronçon de la route des Blancs était prévu lors de la programmation en 2019, mais nous ne connaissons pas encore le titulaire du marché 2020. La société COLAS l'a obtenu, mais ses prix de marché n'ont pas été à notre avantage... Nous avons donc revu notre copie à la baisse.

LE PROGRAMME DE VOIRIE 2021 EST ÉTABLI.

C'est au nord de la commune que se tiendront les plus gros travaux. Le chemin des Bernoux et la route de la Courouge (de la Courouge à la RD28) seront rafraîchis. Au Sud, un renforcement de la route de la forêt sur les 50 m les plus endommagés est également prévu.

Nouveauté 2020, la signalisation verticale (panneaux) est entrée dans les compétences communautaires. À la demande de la SNCF, nous avons remplacé les panneaux de signalisation non conformes du passage à niveau d'Aussiat.

Pour information, Bruno Raffin (maire de Coligny) a été nommé conseiller délégué en charge de la voirie au bureau de la CA3B. Dans sa mission d'harmonisation des pratiques, sa volonté est de redonner plus de liberté de décision aux élus locaux.

Mur du jardin de la cure

TÉLÉPHONE, FIBRE OPTIQUE ET 5G



Etat du réseau téléphonique cuivre

La fibre optique n'a jamais été aussi proche ! Plusieurs réunions avec le SIEA ont permis de recenser les adresses à desservir, de définir l'emplacement des 2 armoires techniques et de vérifier que les fourreaux posés en 2013 soient opérationnels. Les travaux pourront commencer en 2021 peut-être... En tout cas, nous l'espérons.

Ironie du calendrier, Free mobile nous a annoncé en décembre le déploiement du partage 4G/5G sur leur pylône de Malaval. Pour l'heure, le fil de cuivre reste aujourd'hui le moyen de communication de chaque foyer mais il se fait vieillissant. Si vous constatez un fil coupé, décroché ou un poteau cassé, vous pouvez accélérer la réparation en le signalant sur le site : dommages-reseaux.fr. Vous pouvez également le signaler en mairie.

MUR DU CIMETIÈRE



Mur du cimetière

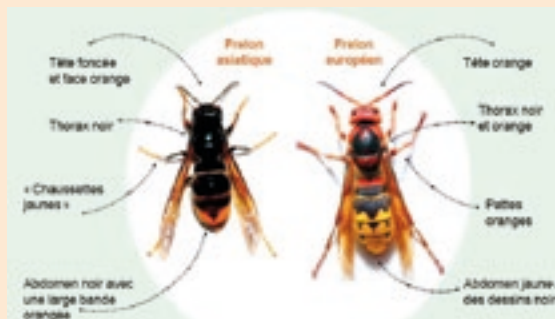
Malgré les nombreux contreforts érigés ces dernières décennies, le mur de soutènement Est du cimetière montre d'importants signes de faiblesse. Des investigations sont en cours pour le renforcer durablement.

PONTS

Nous avons été interpellés par un habitant sur son inquiétude vis-à-vis de la solidité de l'un des ponts. Nous avons entrepris un autodiagnostic avec l'avis de différents professionnels et un conseiller municipal a été nommé référent. Le pont en question nécessite effectivement une réfection des joints entre les pierres, mais ne présente pas de danger imminent.

LE FRELON ASIATIQUE EST ARRIVÉ À BÉNY

Découvert en France en 2004, vu pour la première fois dans le département en 2015 à Pérouges, le frelon asiatique est arrivé à Béný. C'est fin octobre qu'un nid d'environ 60 cm de diamètre a été repéré par un couple, à proximité du bourg. Il était perché à 17 mètres en haut d'un arbre.



Frelon asiatique, le reconnaître

Ce frelon, contrairement à son cousin européen, est classé depuis 2016 espèce exotique envahissante. Non seulement il présente un danger pour la biodiversité mais aussi pour l'Homme ! En présence d'un ou deux frelons, la meilleure chose à faire est de les ignorer. Si on les laisse tranquilles, ils ne

sont pas agressifs spontanément. Mais si vous les dérangez, comme tous les insectes de ce type, ils peuvent attaquer en groupe de façon violente. Sachant que la population par nid est composée de plusieurs milliers d'individus, surtout, ne tentez pas de vous en débarrasser seul. Le dard du frelon asiatique n'est pas plus long que celui de son cousin européen, mais peut traverser des tissus épais et un frelon peut piquer plusieurs fois de suite.

Il est possible de le rencontrer de mars à décembre environ. Les nids secondaires sont souvent situés à la cime des arbres de juin à décembre mais il arrive d'en trouver dans des haies à hauteur d'homme ou dans des greniers... Soyez prudent !

Si vous voyez un frelon ou découvrez un nid, il faut le déclarer sur le site www.frelonsasiatique.fr ou en téléchargeant l'application « frelon asiatique » sur votre téléphone. La déclaration d'insecte aide les référents locaux à mieux cibler les zones de recherche. Si vous avez déclaré un nid et qu'il est confirmé par les services compétents qu'il s'agit bien de frelons asiatiques, il sera détruit gratuitement par un technicien agréé et surtout équipé !

Nid



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

LA COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES SUR LE FRONT DE LA COVID-19



La commission, fraîchement constituée, est conduite par l'adjoint en charge des affaires scolaires, Didier Charvet, accompagné de Vincent Buard, Stéphanie Gauthier, Morgane Nectoux, Bénédicte Sève, et Christophe Teillard.

Pour mémoire, son rôle est de traiter de tous les éléments relatifs à la vie de l'école et du centre de loisirs : restauration, organisation du personnel communal, effectifs, rythmes scolaires, sécurité, etc...

La municipalité se fait un point d'honneur à maintenir un service de repas sur un mode « maîtrisé », avec des achats, des menus et la préparation des repas réalisés en interne, par une cantinière. La crise sanitaire, conjuguée à plusieurs remplacements d'agents communaux, a engendré un « retard à l'allumage » pour les travaux de la commission, notamment concernant la cantine. Mais la volonté de travailler en filières « plus courtes », avec en finalité des menus variés et de qualité est clairement affichée.

Toute la gestion de cette crise sanitaire n'aurait pu se faire sans une parfaite adéquation entre l'équipe enseignante, les employé(e)s communaux (ales) et la municipalité. La sécurisation de l'accueil de nos enfants n'a pas de prix. Une anticipation des mesures à prendre et une grande implication de toutes et tous ont permis d'assurer l'essentiel : une scolarisation et des services de garderie périscolaire maintenus.

Durant ces six années, toute notre énergie sera déployée pour maintenir les effectifs scolaires car ils conditionnent la pérennité de notre 4^e classe, essentielle pour le confort et la qualité de l'apprentissage. L'arrivée du lotissement

du petit Grillet devrait confirmer l'attractivité de notre commune, qui passe forcément par celle de notre école!

A suivre...



L'ÉCOLE

LA CRISE SANITAIRE CHAMBOULE LES PROJETS DE L'ÉCOLE !

Si l'année scolaire 2019-2020 avait débuté de manière très traditionnelle le jour de la rentrée avec rires et pleurs, elle s'est finie de manière beaucoup plus exceptionnelle ! Covid oblige !

Les 90 élèves de l'école avaient un thème de travail commun « LE PAYSAGE » qui devait être abordé dans différents domaines : en arts visuels, en musique, en géographie... Les classes de GS-CP et CE1-CE2 auraient dû se rendre en classe verte à Lamoura durant 4 jours afin d'étudier le paysage montagnard...

Mais voilà, la COVID-19 est venue s'inviter dans ces projets qui n'ont donc pas pu aboutir. Seule la visite du musée Chintreuil à Pont de Vaux (Beaux-arts, Histoire et curiosités) au mois d'octobre a eu lieu !

Adieu montagne, bonjour classes à distance, visioconférence et nouvelle manière de travailler !

Et comme d'habitude, les enfants (mais aussi les parents...) ont su s'adapter et continuer à travailler malgré le confinement !

Nous avons quand même réussi à finir l'année avec la traditionnelle remise des dictionnaires en juin mais seuls les parents de CM ont pu y assister...

L'équipe enseignante tient à remercier le personnel communal et la municipalité pour leur réactivité face à cette crise sanitaire.

Enfin, un grand merci aux parents qui ont su être les parfaits relais entre les maîtresses et les enfants !



CE1 et CE2 dessinant le paysage



PS et MS et le Père-Noël

« LES PETITS BÉNYEURS »

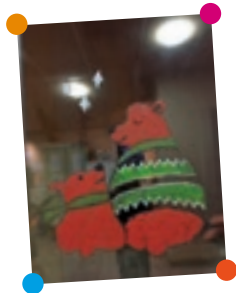
Merci Coralie, Nelly, Valérie

Mon Année au centre de loisirs

Qu'avez-vous aimé ?

Paroles d'enfants

J'adore cette garderie



J'adore faire des pliage
et des dessins

On s'amuse

L'année au centre de loisirs
est géniale

On décore selon la saison

Les animatrices sont toujours
là pour nous écouter

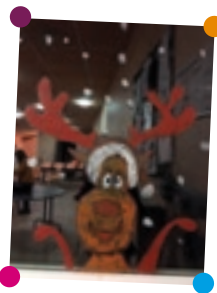


J'aime jouer aux jeux de société,
faire des activités manuelles



Les calendriers de l'avent

Jouer au foot

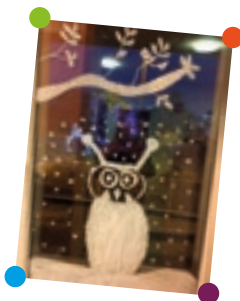


Les animatrices sont
gentilles, au top du top

Jouer avec mes copains



On rigole



Ecouter de la musique

LE SOU DES ÉCOLES LANCE 2021

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves. Ces bénévoles donnent de leur temps, de leur énergie pour organiser des manifestations qui animent le village. Les bénéfices sont directement profitables aux projets de l'école.



Chaque année, l'association contribue financièrement aux sorties sportives USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et culturelles, aux classes découvertes et voyages scolaires. En 2019, conjointement avec la municipalité, le Sou des écoles a participé à l'acquisition de vidéoprojecteurs interactifs dont l'utilisation fait le bonheur des enseignantes et de nos enfants.

Pour récolter des fonds, les manifestations suivantes ont eu lieu fin 2019 et début 2020 :

- **Le 16 novembre 2019** : Concours de belote et quine loto réservé aux enfants, suivi d'un repas moules frites,
- **Le 10 décembre 2019** : Buvette du marché de Noël de l'école,
- **Le 9 février 2020** : Participation à la buvette du concert du Printemps des Arts organisé à Bény par la CA3B (en collaboration avec Fasila'Gym).

Malheureusement, le contexte sanitaire a contraint l'association à annuler ses trois principales manifestations de l'année 2020 : la journée randonnée-grillades, la Bazardouille et le concours de belote avec repas moules-frites.

Finalement, une vente à emporter sur réservation de saucisson (sec ou à cuire) et de fromage fort a été organisée le 18 décembre. Elle a rencontré un vif succès.

LE BUREAU DU SOU

- Elodie CONVERT, Présidente
- Marion SUBTIL, Vice-présidente
- Laurence BIHL, Trésorière
- Anne-Sophie DARNAND, Secrétaire

DATES À RETENIR

Dimanche 13 juin : Rallye pédestre le matin, suivi du repas grillades à midi

Dimanche 29 août : Bazardouille au stade

Samedi 20 novembre : Belote, Quine loto enfants et repas moules-frites

EN 2021...

Nous espérons pouvoir organiser nos manifestations habituelles où nous avons plaisir à retrouver les bénéens :

- **13 juin** : Journée randonnée – grillades,
- **29 août** : La Bazardouille – célèbre vide-greniers du village,
- **20 novembre** : Concours de belote et quine loto réservé aux enfants, suivi d'un repas moules frites.

Grâce à un fort investissement des bénévoles et des manifestations qui ont bien fonctionné les années précédentes, le Sou des écoles n'est pas inquiet pour les projets de l'année scolaire 2020-2021. Malgré tout, pour nous adapter à la situation sanitaire actuelle et ne pas perdre cette belle dynamique, de nouvelles idées sont à l'étude, nous espérons que vous répondrez présents.

Le Sou des écoles existe grâce à ses bénévoles mais aussi grâce à ses fidèles participants. Alors, nous profitons du bulletin municipal pour remercier chaleureusement les parents et les familles des élèves, l'équipe enseignante, la municipalité et ses employés, et bien sûr tous les bénéens.

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2021, qu'elle vous apporte santé et bonheur.

Contact : Elodie Convert

FASILA'GYM

NOUVEAU BUREAU ET NOUVEAUX ANIMATEURS



DATE À RETENIR

Samedi 29 mai : Soirée à confirmer

L'association FASILA'GYM a entamé sa 24^{ème} année d'existence !

Cette rentrée 2020 a montré une progression importante du nombre d'inscriptions (une trentaine). L'âge des adhérents variant de 16 à 65 ans, le mélange des générations apporte une convivialité indéniable !

Les animateurs recrutés sont diplômés et les cours dispensés sont très appréciés par l'ensemble des pratiquants :

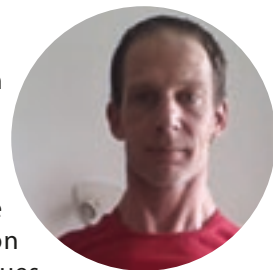
Titulaire d'un diplôme de danse, Jennie Perrin dispense également des cours de gym en salle de sport. Ses séances très dynamiques axées sur le mouvement et le renforcement musculaire stimulent le dynamisme corporel de chacun.



LE BUREAU EST ANIMÉ PAR

- Véronique, Sophie,
- Zakiya (secrétaire),
- Pascale (trésorière),
- Marie-Thé (présidente).

Après une reconversion et l'obtention d'un diplôme d'animateur sportif, Romain intervient en salle de sport mais aussi dans les écoles, les MJC et les EPHAD. Ses cours façonnent chaque bloc musculaire grâce à l'utilisation de matériels adaptés (barres, élastiques, haltères).



La pandémie, nous a contraint à l'arrêt de l'activité de fin mars jusqu'en mai. La reprise des cours en plein air, sous l'auvent du stade, a été très appréciée par les sportifs, à la faveur d'une météo quasi estivale. Le traditionnel concert a dû être annulé en raison des événements sanitaires. Cependant, l'association réfléchit à une nouvelle manifestation pour 2021 !

La fin de l'année sportive a été célébrée par l'ascension du Mont-Myon sous une bruine automnale mais dans une ambiance bon enfant ! Alors n'hésitez pas à vous informer auprès de l'association. La pratique régulière d'un sport est bonne pour la santé !

Contact : Marie-Thé Bavoux



Sortie au Mont Myon

SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA DE BENY

CETTE ANNÉE HALIEUTIQUE 2020 RESTERA UNE ANNÉE TRÈS PERTURBÉE !



Brochet au déversoir

L'ouverture de la truite a été bonne mais de courte durée : Trois jours, puis repos des pêcheurs et tranquillité des poissons!!!

Malgré cette parenthèse, nous déplorons à nouveau des actes de vandalisme par la destruction de bancs sur les aires de loisirs et des dégradations sur les arbres au déversoir. Nous essayons, avec le concours de la municipalité, d'entretenir des lieux agréables pour que chacun puisse en profiter. Ces méfaits découragent et questionnent.

Que penser et que faire ?

L'avenir de la société de pêche est remis en question par manque de successeurs. Nous renouvelons notre appel aux pêcheurs intéressés par la gestion de notre société. Nous serions ravis de les accompagner pour pérenniser notre association.

Le ministère de la transition écologique a prolongé les baux de pêche d'une année. En conséquence les élections au conseil d'administration des AAPPMA sont reportées au dernier trimestre 2021. Ce qui nous laisse un petit sursis...

Parrainage de jeunes pêcheurs: pour la saison 2021, toute personne détentrice d'une carte annuelle personne, découverte femme ou interfédérale, peut bénéficier d'une réduction de 50 % sur la carte personne mineure et de 100 % sur la carte découverte de moins de 12 ans (voir notre site internet cartedepeche.fr).

La vente de cartes de pêche se maintient. Elles sont disponibles sur le site: www.cartedepeche.fr

Un important alevinage a été réalisé en décembre dans nos deux cours d'eau avec 200 kg de gardons, 20 kg de brochets et 40 kg de tanches. Celui des truites suivra début mars.

Nous espérons reprendre notre vente de truites le 20 mars 2021.

Un grand merci aux piégeurs pour la régulation des ragondins et aux chasseurs pour la régulation des cormorans. Ils protègent les berges et la faune aquatique de nos belles rivières que sont le Sevron et le Solnan.

Nos rivières sont fragiles, prenez soin d'elles et de leur environnement.

Amis pêcheurs, nous vous souhaitons de belles prises pour l'avenir!

Contact: Gérard Babad



Nettoyage du Sevron

DATE À RETENIR

Samedi 20 mars: Vente de truites au stade

COMMISSION ASSOCIATIONS, SPORT, LOISIRS ET CULTURE

La commission est conduite par Didier Charvet, adjoint, accompagné de Vincent Buard, Jocelyne Gailleton, Morgane Nectoux et Jean-François Poupon.

Que dire de l'année 2020 en termes de vie et de tissu associatifs ? Une année sans fête du poulet, grillades du Sou, lotos, concours de belote, Bazardouille, vente de truites, vogue, repas de la chasse, concerts, etc. Bref ! Une année sans toutes ces rencontres dont nous avons l'habitude, ces moments de convivialité et de fête.

Nous souffrons tous du manque de liens sociaux, quels qu'ils soient. Ils sont souvent générés par la richesse de notre monde associatif local. Alors, malgré tout, pour continuer d'exister à cet instant, il faut et il faudra certainement se réinventer, trouver des alternatives pour maintenir des activités en attendant qu'un semblant de normalité ressurgisse.

Les associations ont, pour la plupart, mis leurs activités en suspens ou en pointillé le temps d'une année. Bien

heureusement, leur situation financière respective les préservera d'extinction ou de difficultés. La commission doit démarrer ses travaux sur les thèmes qui gravitent autour de notre vingtaine d'entités : projet de bar associatif, perspectives liées à la rénovation et réhabilitation du bâtiment du stade... De beaux projets qui augurent des jours meilleurs !

Par ailleurs, les membres du comité des fêtes sont démissionnaires, une nouvelle équipe devra voir le jour rapidement pour que la vogue puisse se tenir les 5 et 6 juin. Nous appelons les bénévoles à se manifester auprès de Didier Charvet.

L'amicale des pompiers de Bény n'a pas souhaité publier d'article cette année par manque d'activité en 2020. À notre connaissance, la fête du poulet de Bresse pourrait, en 2021, se dérouler sous une autre forme qui reste à déterminer.

Tout est une question de temps désormais.

Contact : Didier Charvet

FOOT ESB MARBOZ



Groupe U18

Depuis plusieurs années, le club de football ESB-Marboz a signé une convention d'utilisation des installations du stade avec la commune de Bény. Cet accord permet de faire revivre les lieux après l'arrêt des équipes de rugby locales. Ces échanges intercommunaux sont très appréciés par les parents qui viennent supporter leurs jeunes joueurs.

Des rencontres entre clubs (plateaux U7 et U9) sont organisées le samedi matin. Les matchs de jeunes se déroulent le samedi après midi et les matchs des séniors plutôt le dimanche matin. Des entraînements ont également lieu en semaine.

Ces footballeurs amateurs dont la devise est « Fair-play et sportivité », sont originaires de Marboz, de Bény et d'autres communes avoisinantes.

Venez supporter ces futurs champions, l'entrée est gratuite !

Contact : Sébastien Guillet
www.marboz-foot.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE NOS CHASSEURS : RÉGULATEURS DE GIBIERS, MAIS PAS QUE ...

Le rôle des chasseurs locaux ne se limite pas au plaisir individuel de la chasse. Bien au contraire ! Dans la nature d'aujourd'hui, ils ont un rôle de régulateur de la chaîne alimentaire.

Par décision administrative, ils doivent maîtriser le nombre de nuisibles que sont les corbeaux et cormorans noirs.

A la requête des organisations agricoles, ils organisent des battues de protection des cultures contre les sangliers et indemnisent les agriculteurs impactés.

Ils organisent aussi des battues pour réguler la population des chevreuils qui n'ont pas de prédateur en dehors du loup (qui ne rode pas encore dans nos contrées).

A la demande des sociétés de pêche, ils interviennent dans la régulation de la population des ragondins qui endommagent fortement les rives de nos cours d'eau en creusant des galeries. Ils sont alors piégés par des chasseurs assermentés.

Contact : Régis Buard

DATES À RETENIR

Samedi 6 février : Concours de belote coïncée et repas

Dimanche 27 juin : Méchoui au stade



LA CA3B ET VOUS

AIDE À LA FILIÈRE VOLAILLE DE BRESSE : DU POULET AOC À LA CANTINE DE BÉNY

La filière volaille de Bresse a souffert de sa crise sanitaire. La CA3B a proposé d'acheter 2 200 volailles stockées et surgelées au prix de revient. Elle les a revendues à un prix inférieur aux communes volontaires dont Bény. La CA3B prend en charge la découpe et la livraison (2,5 € le kg), la commune paie le reste (4,5 €).

ETIK'TABLE, RÉSEAU DE PRODUCTEURS LOCAUX

Pour manger local et de qualité, trouvez des producteurs locaux en vente directe sélectionnés pour la qualité de leurs produits sur le site www.etiktable.fr

MUSIQUE ET THÉÂTRE AU CONSERVATOIRE À BOURG-EN-BRESSE

Cette saison, de nombreux projets artistiques et pédagogiques de la saison culturelle du Conservatoire s'approprient le Carré Amiot. Les musiciens amateurs du territoire peuvent s'inscrire avec un tarif spécifique à ces projets participatifs, notamment pour s'intégrer à un grand chœur et à l'orchestre symphonique du concert inaugural.

Contact : Conservatoire au 04 74 45 12 80

LES POINTS INFO EMPLOI (PIE), VOS ALLIÉS POUR RETROUVER UN EMPLOI

Implantés principalement à Bourg-en-Bresse, Viriat et Montrevel-en-Bresse, les PIE proposent un accompagnement à la recherche d'emploi, de stage ou de formation. Les conseillers sont disponibles sans rendez-vous aux horaires d'ouverture des permanences. Ils peuvent aider à la définition d'un projet professionnel, à la rédaction de CV ou de lettre de motivation, préparer un entretien. Les demandeurs d'emploi bénéficient aussi du réseau des partenaires des PIE et leurs offres d'emploi.

Contact : Muriel Bansillon au 06 87 02 61 81

FAITES CONNAÎTRE VOTRE ÉVÉNEMENT SUR WWW.GRANDBOURG.FR ET AILLEURS

Vous organisez un événement à destination du grand public (concert, exposition, spectacle, manifestation sportive, etc.) ? Faites la connaître, notamment sur les sites Internet de l'Office de tourisme, de la CA3B, d'Aintourisme, du Département de l'Ain.

Renseignez les informations relatives à votre manifestation en quelques clics sur : www.bourgenbressetourisme.fr/vous-organisez-un-evenement

Contact 04 74 22 83 58
evenements@bourgenbressetourisme.fr

RETOURS SUR ÉVÉNEMENTS

Printemps des Arts à Bény

Festival gratuit prévu avec 4 concerts, seul celui de Bény aura fait l'ouverture du Printemps des Arts, mais avec un réel succès. Les trois musiciens ont ravi l'auditoire et les danseurs venus en nombre à la salle Garavand. La buvette et le goûter étaient assurés par le Sou des écoles et le club Fasila'Gym.



Un été animé avec les Vendredis du Revermont

Proposés par la CA3B, ces rendez-vous gratuits et en plein air étaient programmés à Meillonas, Drom, Simandre-sur-Suran et Val-Revermont. Ces spectacles qui mettent en valeur le spectacle vivant sous des formes variées ont été très appréciés par un public venu encore nombreux cette année.

VOS ÉLUS



LE MAIRE

Élu par le conseil municipal, il est à la fois :

- en charge de l'exécutif municipal et de l'administration,
- représentant de l'Etat (officier d'état civil, officier de police judiciaire),
- conseiller communautaire à CA3B.

PATRICK BAVOUX

LES ADJOINTS

Au nombre de trois dans notre commune, ils ont été élus lors de la première séance du conseil municipal.

Ils ont pour mission :

- d'assumer des fonctions confiées par le maire,
- de le suppléer en cas d'empêchement,
- d'exercer leurs responsabilités dans un domaine spécifique.



MAURICE MARECHAL



DIDIER CHARVET



CHRISTOPHE TEILLARD



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Cette assemblée délibérante de la commune, composée de 11 personnes élues, possède des attributions larges. Notamment, le conseil municipal est chargé :

- d'élire le maire et ses adjoints,
- de voter le budget et fixer les taux de la fiscalité locale,
- de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune,
- de donner son avis lorsqu'il est requis par les lois et règlements ou à la demande du Préfet,
- de désigner ses membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs,
- d'émettre des vœux sur des sujets d'intérêt local.



LUDOVIC ACHARD



LAURENCE BAVOUX



VINCENT BUARD



BRUNO GAILLARD



JOCELYNE GAILLETON



STÉPHANIE GAUTHIER



ANTOINE GROS



MORGANE NECTOUX



JEAN-FRANÇOIS POUPON



VALENTIN PROST



BÉNÉDICTE SEVE

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE 2021

ASSOCIATION	CONTACT	NOM	TELEPHONE	Email
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES BENY-MARBOZ	Présidente	Véronique PIROUX	06 29 80 25 24 09 72 41 39 68	berenice01@hotmail.fr
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Président	Georges LAURENT	04 74 51 05 52	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Président	Arnaud DANANCIER	06 74 92 18 29	arnaud.danancier@orange.fr
MEDIATHEQUE MUNICIPALE	Responsable	Marie-Thé BAVOUX	04 74 51 07 82	patrick.bavoux@orange.fr
CLUB DES LECTEURS (MÉDIATHÈQUE)	Responsable	Marie-Thé BAVOUX	04 74 51 07 82	patrick.bavoux@orange.fr
CLUB DES RETRAITES	Présidente	Anne-Marie RODET	04 74 51 05 89 06 87 07 80 82	rodet.g@wanadoo.fr
LOISIRS CREATIFS (CLUB DES RETRAITÉS)	Responsable	Yvette CEZETTE	04 74 51 01 39	my.cezette@yahoo.com
CHANTONS SOUS LA PLUIE	Président	Hervé BUFFET	06 68 98 73 63	buffet.herve@free.fr
COMITE DES FETES	Président	En attente		
COMITE DU FLEURISSEMENT	Co-Président Co-Présidente	Bernard DANANCIER Danielle GAVAND	04 74 51 07 28 04 74 30 54 13	bernard.danancier@wanadoo.fr danielle.gavand20@orange.fr
COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS	Chef de corps	Gregory SEREUSE	04 69 19 42 32	
FASILA'GYM	Présidente	Marie-Thé BAVOUX	04 74 51 07 82	patrick.bavoux@orange.fr
FNACA ANCIENS AFN	Président	Gabriel CHAUSSAT	04 74 51 02 34 06 82 21 26 27	
GROUPEMENT PAROISSIAL MARBOZ - ST ETIENNE-DU-BOIS	Curé	Père Lawson Bonaventure	04 74 51 00 45	
LES AMIS DU RUGBY	Président	Fabien MIRMAND	06 75 38 71 99	fabmirmmand@gmail.com
RETRAITE SPORTIVE	Président	Bruno GAILLARD	04 74 25 85 85	br.gaillard@orange.fr
SOCIETE DE CHASSE - ACCA	Président	Régis BUARD	04 74 51 01 22 07 86 87 75 14	regis.buard@wanadoo.fr
SOCIETE DE PECHE - AAPPMA	Président	Gérard BABAD	04 74 42 03 70	babadg@orange.fr
SOU DES ECOLES	Présidente	Elodie CONVERT	06 88 59 18 37	soudesecoles.beny@gmail.com
AU LONG COURT	Président chargée de production	David PILLON Stéphanie CLERC MASSON	06 31 16 54 59	a-l-c@aulongcourt.fr
SI BÉNY CHANTAIT	Contact	Bernard DEMURE	06 03 55 34 37	bernard.demure@wanadoo.fr
ESBM FOOT MARBOZ	Président	Sébastien GUILLET		www.marboz-foot.com
MAIRE-ADJOINT EN CHARGE DES ASSOCIATIONS	Maire-Adjoint	Didier CHARVET	06 06 47 25 81	didcharv@outlook.fr

RÉTROSPECTIVE HISTORIQUE

Le poids public



A cet emplacement se trouvait le poids public, ou bascule. Il a été construit en 1920. Il a été acheté à M. Piquet de Coligny pour la somme de 4 200 Francs. (1 franc en 1920 = 1 € en 2018)

Il était destiné au pesage des véhicules agricoles et servait à déterminer le poids des animaux (porcs, bœufs), ou du fourrage (foin, paille). C'est le garde champêtre qui avait la charge de la pesée.

1930

La place avant 1947



La maison située à l'arrière du monument aux morts a abrité :

l'école de filles avant la Révolution,

l'école religieuse de filles de 1808 à 1855,

la **Chambre communale** à partir de 1789,

une maison d'arrêt à la Révolution,

la fromagerie de 1919 à 1947.

Elle fut démolie en 1947.

1930

La Fromagerie



La société **Fruitière-Fromagerie** de Bénay a été créée en 1920. Elle s'installe tout d'abord dans une maison alors située derrière le monument aux morts. (voir plaque « la place avant 1947 »)

En 1946 ce nouveau bâtiment est construit. Il y a une vaste salle pour la fabrication du gruyère, du beurre et de la crème. Il y a également un logement fonction et des bains-douches.

1950

Le village en 1971



L'**agence postale** a été ouverte en 1942 et fermée en 1988.

En face, sur la photo, le **Restaurant « Chez Maxime »**.

1971

La forge



En 1830 **Pierre Guillermin** ouvre une forge dans cette maison, il exerce la profession de **maréchal**. Son fils **Jean-Denis** et son petit-fils **Jean-Denis**, dit « **Nani** » lui succéderont jusqu'en 1952.

En 1952 **Aimé Comtet** achète le bâtiment et s'installe comme **maréchal ferrant**.

En 1965 **Armand Sochet** s'installe comme **garagiste** jusqu'en 2000.

De 1903 à 1919 le côté nord du bâtiment est occupé par la **Fromagerie**.

1920

RÉTROSPECTIVE HISTORIQUE

Ecole de Filles

Ecole religieuse de 1855 à 1903
Ecole laïque de 1903 à 1971



L'école a été construite par l'abbé Millon en 1855, à l'emplacement de la maison Lobrichon, achetée par l'abbé avec ses fonds propres à Mme Lobrichon pour la somme de 4 000 Francs.

La construction lui a coûté 3 000 Francs.

Une salle de classe a été ajoutée en 1879.

2 franc en 1850 = 3,27 € en 2018

1902

Ecole de Garçons



En 1861 la construction du bâtiment de l'école de garçons et de la Mairie est terminée.

En 1879 une deuxième classe est ajoutée, ainsi qu'un préau et un jardin.

En 1965 les élèves font leur rentrée dans une école mixte.

En 1971, tous les élèves se retrouvent dans l'école de garçons car l'école de filles, anciennement située plus au sud, a été fermée.

1933

La cantine scolaire



En 1950 une salle est ajoutée au sud du bâtiment de l'école.

Elle servira de cantine, de salle de réunions et de salle des fêtes, jusqu'à la construction de la salle Garavand.

Elle sera transformée en médiathèque en 2004.

1955

Café-Restaurant-Boulangerie

Le bâtiment a été construit vers 1840 par Antoine Fontaine. Il y était maréchal jusqu'en 1867.



Le Café-Restaurant-Boulangerie - chez Maxime - est fermé depuis 2005. C'est Lolo Joly qui est à l'origine de la fête du poisson.

De 1861 à 1866 son fils Denis s'installe comme cabaretier.
De 1866 à 1891 François Blanc et son épouse sont également cabaretiers.

En 1891 François Lamberet construit le four à pain, il ouvrira un Café-Restaurant-Boulangerie jusqu'en 1922, date à laquelle lui succèdent Maxime et Lucie Robin. Leur fille Yvonne et son époux Lolo Joly les succèdent dès 1965.

Charles Buffet perpétue la boulangerie depuis 1982, après le décès de Lolo Joly.

1946

Café-Restaurant

Café Restaurant
ROBIN



Ce bâtiment a été construit en 1842. De 1896 à 1906 Joséphine Blanc y est aubergiste.

En 1906 Jean-Marie Robin crée le Café-Restaurant, on le voit sur la photo avec son fils Maxime Robin et son épouse Louise.

On y trouve également un perruquier.

De 1911 à 1936, c'est Eugène Berrod qui est coiffeur barbier et son épouse Amélie tient le Café-Restaurant.

En 1936 Jeanne et Jules Jossierand prennent la succession du Café-Restaurant, il fermera définitivement en 2005.

1971

Café-Restaurant

Avant la révolution, Jacques Perdrix exerçait ici la profession de menuisier-marchand. Ses descendants seront également marchands, drapiers, négociants, jusqu'en 1846.



Le Café-Restaurant Fèvre

En 1846 Jean-Marie Fèvre achète le bâtiment, il s'y installe comme tissierand, puis buraliste jusqu'en 1866. En 1872 son fils Hippolyte crée le Café-Restaurant, il sera suivi par son fils également prénommé Hippolyte.

En 1947 René et Fernande Moissonnier achètent le Restaurant. En plus du bureau de tabac, ils ouvrent une épicerie.

En 1978 leur fille Evelyne et son époux, Armand Guigue, prennent la succession. Le restaurant fermera définitivement en 2017.

1949